



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 17
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 12/11/2025

Date d'affichage : 20/11/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le dix huit novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe

AMPOULIE.

Étaient absents non excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY, M. Philippe AMPOULIE en faveur de M. Bruno THOUROUDE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : M. Yann VILLEROY.

OBJET : Travaux de création et réfection de trottoirs : RD 22, rue de Corneilles

Par délibération du 02 Septembre 2025, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à la création et la réfection de trottoirs de la RD 22, rue de Corneilles pour un montant de 172 970,62 € hors taxes

Durant l'exécution des travaux, des travaux supplémentaires sont apparus nécessaire :

- Prolongement des trottoirs rue des Métiers.
- Création d'un trottoir au droit du fossé situé le long de la rue des Eglantiers
- Pose de fourreaux et de massifs béton pour la pose d'un feu récompense
- Reprise des regards d'eaux pluviales découvert pendant les travaux

Monsieur le Maire, propose de signer un avenant avec l'entreprise DMTP, titulaire du Marché.

Le coût des travaux supplémentaires est de 55 124,83 euros hors taxes. Le montant total du marché sera donc de 228 095,45 euros hors taxes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par (17 Voix Pour), décide :

- D'accepter cette modification.
- D'autoriser Monsieur le maire, ou son premier adjoint, à signer l'avenant N°1 et tous documents afférents à ce

marché ;

- D'accepter la prolongation du marché de travaux qui devra être achevé pour

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 20/11/2025

ID : 027-212706295-20251118-MA_DEL_2025_096-DE

S²LO

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 2151 (opération d'équipement n°184 :travaux Rue de Cormeilles) de la section d'investissement du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 20/11/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Yann VILLEROY.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

